

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE I - DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT

DIRECTION DES DROITS DE L'HOMME

SERVICE DE LA CHARTE SOCIALE EUROPEENNE



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 5 avril 2019

GC(2019)7 prov rev

**COMITE GOUVERNEMENTAL
DE LA CHARTE SOCIALE EUROPEENNE
ET DU CODE EUROPEEN DE SECURITE SOCIALE**

139^e réunion
(Strasbourg, 13 – 17 mai 2019)
(Conseil de l'Europe, Agora, salle G01)

PROJET D'ORDRE DU JOUR REVISE

LUNDI ET MARDI

I Ouverture de la réunion par le Président

II Adoption du projet d'ordre du jour

III Informations d'intérêt général pour le Comité gouvernemental

IV CODE EUROPEEN DE SECURITE SOCIALE

Contrôle de l'application du Code européen de sécurité sociale (art.74)

Examen des Conclusions de l'OIT en vue de l'adoption des projets de Résolutions à soumettre au Comité des ministres

V Présentation de l'OIT

Présentation de l'Etude d'ensemble de 2019 de la CEACR sur la recommandation (no.202) concernant les socles de protection sociale, 2012 : « Protection sociale universelle pour la dignité humaine, la justice sociale et le développement durable »

VI Système mutuel d'information sur la protection sociale du Conseil de l'Europe (MISSCEO)

VII Activités et évolutions récentes au niveau national concernant la promotion des instruments du Conseil de l'Europe en matière de sécurité sociale – Etat de signatures et ratifications des instruments juridiques du Conseil de l'Europe dans le domaine de la sécurité sociale

VIII Divers

CHARTE SOCIALE EUROPÉENNE

IX Présentations d'organisations internationales et d'autres instances du Conseil de l'Europe

X Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe Recommandation 433 - « Les droits sociaux des jeunes : le rôle des pouvoirs locaux et régionaux » demande du Comité des Ministres de formuler d'éventuelles observations

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

XI Rapports nationaux concernant le groupe thématique « Enfants, familles, migrants »

XII Examen des situations nationales au titre des Conclusions XXI-3(2018) – Charte sociale européenne 1961 (CSE) et des Conclusions 2018 – Charte sociale européenne (CSER) concernant

- le droit à des conditions de travail équitables (article 2) ;
- le droit à une rémunération équitable (article 4) ;
- le droit syndical (article 5) ;
- le droit de négociation collective (article 6) ;
- le droit à l'information et à la consultation (article 21) ;
- le droit de prendre part à la détermination et à l'amélioration des conditions de travail et du milieu du travail (article 22) ;
- le droit à la dignité au travail (article 26) ;
- le droit des représentants des travailleurs à la protection dans l'entreprise et facilités à leur accorder (article 28) ;
- le droit à l'information et à la consultation dans les procédures de licenciements collectifs (article 29).

NB : Détails sur les Articles à discuter lors de la 139^e réunion du CG seront communiqués dans l'ordre du jour annoté qui vous sera envoyé sous peu.

- XIII Représentation du Comité gouvernemental dans d'autres activités du Conseil de l'Europe
- XIV Etat des signatures et ratifications de la Charte sociale européenne et de ses Protocoles
- XV Mise à jour de la liste des organisations internationales non gouvernementales (OING) habilitées à présenter des réclamations collectives
- XVI Date de la 140^e réunion : 16 - 20 septembre 2019
- XVII Divers